

Compte Rendu de Conseil Municipal **Séance du vendredi 06 mai 2016**

Sont présents: Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Nils BJORNSON LANGEN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert Douchy, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Absents: Régis DURAND

Secrétaire de séance: Michèle BUISSON

Adoption du Compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2016.

Présentation du projet de zone de conservation de l'abeille noire dans la vallée du Haut Tarn.
Yves Elie Laurent de l'association "L'Arbre aux Abeilles " présente le projet d'une zone de conservation de l'abeille noire dans la vallée du Haut Tarn (le territoire concerné se trouve en grande partie sur le territoire de la commune historique de Fraissinet de Lozère). Le département de la Lozère est celui où l'abeille noire (adaptée au climat, robuste) est la mieux représentée. Une convention sera proposée entre la commune et l'association L'Arbre aux Abeilles.

Point sur les travaux .

- Travaux VC1 : tranche conditionnelle à engager sur Montgros - L'Hôpital
- Pont de Mas Camargue avec l'aide du PNC
- St Maurice de Ventalon :
 - marquage parking face au rucher tronc
 - suite aux intempéries, travaux sur la route du Villaret,
 - travaux au Pont du Massufret avec l'entreprise Chapelle
- Horloge : attente de la pose du plancher haut par le lot serrurerie afin de pouvoir réinstaller le meuble de l'horloge ; une option pour l'inauguration est prise pour le 9 juillet 2016
- Devis de l'isolation du cabinet médical à revoir
- Programme voirie : le programme est arrêté. Sortie envisagée au mieux fin mai
- Expertise appartement de la Poste par M. Brunel suite à infiltration d'eau : solliciter compte rendu rapidement
- 2 parapets à Fraissinet réparés par Lucien Poudevigne,
- le digicode du gîte sera placé prochainement.

DGFIP.

Réflexion pour la désignation des représentants (6 titulaires et 6 suppléants) à la commission des impôts directs. Il est retenu le principe de deux titulaires et deux suppléants par commune historique.

Licence Taxi de M. Cabanel.

Délibération à l'unanimité pour la nouvelle commune Pont de Montvert Sud Mont Lozère

Délibérations :

- Grand site Gorges du Tarn: SAGE + contrat rivière Tarn amont: convention entre le syndicat mixte et mairie
- Adhésion au régime assurance chômage : votée à l'unanimité

- Inscription du GR70 "Stevenson" au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PPIPR) : votée à l'unanimité
- Adhésion à Lozère Ingénierie pour la nouvelle commune : votée à l'unanimité

Réflexion sur les jardins partagés de Plaisance.

Un groupe de travail est formé pour une réflexion sur l'utilisation et le devenir de ce terrain qui se trouve en zone inondable.

Divers.

- Installation d'une borne recharge véhicule électrique au dessus du parking du Temple : coût de 9300€ (ADEME 3875€, Région 1550 €, SDE 775 €, Commune 3100 €)
- Aménagement de parking pour création d'une aire de covoiturage à l'entrée du Pré du Moulin. Ce projet est porté par le Conseil Départemental dans le cadre d'un programme global à l'échelle
- Camping :
 - Le barbecue doit être refait
 - Une demande de devis est à effectuer pour une barrière d'accès à l'entrée
 - Mise en sécurité du jeu à faire
 - La réfection du sanitaire du fond est à envisager
 - Une partie de la clôture est à reprendre
 - Un entretien nettoyage sera fait les 2èmes et 4èmes mercredis du mois
 - Reprendre le règlement intérieur
- Salle polyvalente : il est envisagé d'acheter des tables plus adaptées aux activités
- L'émission " Les Carnets de Julie " tournera le 17 mai 2015 sur le territoire de la nouvelle commune.
- Information sur les nouveaux compteurs électriques "Linky". Réflexion ultérieure à avoir
- Motion de soutien concernant la suppression d'une partie des Impôts de Florac.
- Demande par l'ATCC (Association Territoriale Causes Cévennes) de locaux pour la création d'un lieu de vie.
- Club de Foot : Robin Migliore est embauché en Contrat d'Avenir par l'entente cantonale de foot et l'ASTT Florac. Dans ce cadre, il interviendra pour le fauchage et le marquage du stade, le transport des jeunes, et fera des interventions à l'école. Son référent au club est Olivier Commandré.
- Réflexion à avoir pour l'entretien des chemins ruraux